



Acte n° 2023C134

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 26
Pouvoirs : 12
Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/06/2023

Le 6 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à l'espace Carjat, Chemin du Chassinal situé à Fareins (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Fabien BIHLER, Emilie BERTHOLON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Valérie BOYER), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Gilles GARNIER (Pouvoir Elise DIENNET), Vincent LAUTIER (Pouvoir Yves DUMOULIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Patrick NABETH (Pouvoir Anne-Marie DEGUEURCE), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Corinne MARTIN GAJAC.

OBJET : ACTION SOCIALE – Projet de crèche en PSU à Trévoux – Demande de subventions

Mme Christine FORNES, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, de la petite enfance et de l'insertion professionnelle, rappelle que le Projet de territoire adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022 se donne pour objectif de renforcer l'offre de garde sur le territoire par l'augmentation du nombre de places en crèches. Cette dépense figure dans le plan pluriannuel d'investissement, qui prévoit la réalisation de deux crèches en PSU à l'échelle du mandat.

Afin de mieux cibler l'état des besoins en mode de garde au regard de l'offre actuelle, la CCDSV a réalisé une étude de besoins, en lien avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ain et le service Accueil de la petite enfance du Département de l'Ain. Par ailleurs, les communes de la CCDSV ont été consultées sur les terrains et locaux disponibles permettant l'implantation d'une crèche.

Les élus du Bureau communautaire du 1^{er} septembre 2022 ont émis un avis favorable pour étudier la faisabilité de la réhabilitation de l'école maternelle de Trévoux pour l'implantation d'une crèche sur une parcelle de propriété municipale, à proximité immédiate de la future gare du Bus à haut niveau de service.

L'étude de faisabilité présentée au Bureau communautaire du 13 mars 2023 a révélé deux faiblesses au projet : un nombre de places créé inférieur aux besoins identifiés et un coût d'investissement par place élevé lié aux contraintes de la réhabilitation. Au vu des éléments, le Bureau communautaire a décidé d'une étude complémentaire portant sur la création d'un multi-accueil de 36 places, sur la partie nord de la parcelle.

Mme Christine FORNES présente au Conseil communautaire cette étude réalisée par un programmiste.

Les dépenses prévues sont précisées ci-dessous. En ce qui concerne les recettes, la Communauté de communes peut prétendre à des aides de l'Etat (DETR et DSIL), du Département de l'Ain et de la Caisse d'allocations familiales, selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Acquisition foncier et bâti	-	Etat (DETR)	200 000
Crèche 36 places		Etat (DSIL)	350 000
Travaux	1 567 744	Région AURA	205 000
Mobilier et équipement	252 211	Caisse d'allocations familiales de l'Ain (crèche)	648 000
Maîtrise d'œuvre et frais d'ingénierie	253 825	Département de l'Ain (crèche)	144 000
Sous total crèche	2 073 780		
Relais petite enfance (RPE)		Caisse d'allocations familiales de l'Ain (RPE)	50 000
Travaux	258 423	Département de l'Ain (RPE)	5 000
Mobilier et équipement	45 979	Total subventions	1 602 000
Maîtrise d'œuvre et frais d'ingénierie	41 840		
Sous total RPE	346 242	Restant à charge CCDSV	818 022
Total dépenses HT	2 420 022	Total recettes	2 420 022

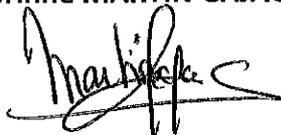
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22/06/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à demander ces subventions à l'Etat, au Département de l'Ain et à la Caisse d'allocations familiales ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondant à ces opérations seront inscrits aux budgets 2023 et suivants.

A Trévoux, le 06/07/2023

La Secrétaire de Séance,
Corinne MARTIN GAJAC



Affichage sous format électronique :

13/07/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

